



## **Les politiques d'immigration en France et en Europe. Un regard sociohistorique et économique**

*Philippe Guimard (Socio-économiste, Conseiller technique à l'IREs), Stéphane Beaud (Sciences Po Lille, CERAPS/CNRS)*

### **Synthèse (Mai 2023)**

Les questions migratoires constituent un thème central du débat public et même souvent omniprésent dans le champ médiatique, comme en ont encore témoigné les dernières campagnes électorales, non seulement en France mais aussi dans de nombreux pays européens (Italie, Suède, Danemark, Royaume-Uni pré-Brexit), dans un contexte marqué par une succession de « crises » se traduisant par l'afflux de réfugiés, la dernière en date suite à la guerre en Ukraine.

Cette étude se propose de contribuer à éclaircir les enjeux liés au fait migratoire avec la volonté de mêler les questions sociales propres au monde du travail et celles liées aux dynamiques historiques de l'immigration en puisant dans les recherches qui croisent plusieurs domaines de connaissances. Il s'agit plus particulièrement de mettre l'accent sur certains traits saillants pouvant expliquer la place occupée par l'immigration et les immigrés dans le débat public en s'appuyant sur les leçons de l'histoire afin de pointer les décalages persistants entre les tendances structurelles, les données factuelles et les perceptions.

La longue préface de Stéphane Beaud qui entame cette étude illustre l'apport essentiel de ses travaux et la richesse de ses terrains d'enquête en lien avec le fait migratoire au fil des années (déstructuration du monde ouvrier, massification scolaire et questions éducatives, jeunesse des quartiers populaires, promotion sociale des immigrés par le sport). Elle éclaire de manière originale la question brûlante de l'intégration des immigrés d'origine maghrébine dans la société française à travers la chronique retraçant l'histoire et les trajectoires des membres d'une famille, les Belhoumi.

Après avoir rappelé les subtilités des catégories légales, institutionnelles et statistiques, cette étude

présente les grandes tendances des migrations en longue période et leurs principaux facteurs explicatifs. Il en ressort que derrière des catégories et des classements propres à l'action publique se niche une grande diversité d'expériences collectives et individuelles. Elle procède ensuite à une plongée dans les racines historiques de l'immigration en France et à un examen des étapes marquantes de leur traitement politique et social, une mise en perspective indispensable pour mesurer à quel point les angoisses identitaires et leur instrumentalisation politique permanente ne sont pas propres à notre époque. Cette étude revient par ailleurs sur les principales conclusions relatives aux effets macroéconomiques de l'immigration, tant dans les pays d'accueil que dans les pays de départ. Elle confronte enfin les politiques migratoires européennes aux réalités des mobilités, à l'obsession sécuritaire – qui alimente par ailleurs toute une économie florissante, assise sur un lobbying intense et de puissants réseaux d'intérêt – et aux contradictions de modèles nationaux concurrents qui s'insèrent pourtant dans un espace de plus en plus intégré.

Bien qu'ayant changé de nature au cours des dernières décennies, l'immigration reste majoritairement perçue comme un problème, aussi bien social et culturel qu'économique. Elle est trop peu souvent évoquée sous un angle favorable et encore moins comme une chance et une nécessité économique ou démographique. Les flux migratoires sont pourtant constitutifs de l'histoire européenne, singulièrement dans un vieux pays d'immigration comme la France. Tout en étant la première destination migratoire au monde, l'Europe persiste en effet à ne pas se considérer comme un continent d'immigration.

Le recours à la main d'œuvre étrangère était ainsi envisagé comme ponctuel pour répondre à un besoin transitoire lors des Trente Glorieuses et cette perception datée semble toujours irriguer les opinions. Le fait migratoire s'est pourtant imposé en tant que phénomène structurel, régi par des tendances mondiales profondes au premier rang desquelles figurent les inégalités de développement humain. Globalement, l'immigration ne constitue pas une charge économique et budgétaire et participe même activement à la dynamique de croissance, tant au niveau français que pour l'ensemble de l'Union européenne. Dans la période récente, la crise sanitaire a d'ailleurs mis en évidence le rôle fondamental des travailleurs immigrés et de leurs descendants dans les métiers et les emplois de secteurs particulièrement exposés pendant la pandémie, ceux correspondant aux activités dites « essentielles » à l'occasion du premier confinement et que l'on classifie dans les fonctions de la première ligne mais aussi de la deuxième ligne.

En dépit de ces faits établis, les politiques migratoires européennes demeurent fondées sur une obsession des frontières alors que les questions autour du contrôle des frontières extérieures et de l'adaptation du système de Dublin s'avèrent de plus en plus à l'origine de multiples tensions entre les Etats membres. D'où les enjeux concernant le renforcement constant des moyens dédiés à l'agence Frontex et les incertitudes relatives à une réforme en profondeur du règlement de Dublin et du droit d'asile européen.

De même, l'avenir de l'espace Schengen comme les négociations portant sur un pacte migratoire butent sur l'absence de consensus entre les vingt-sept. A l'heure actuelle, l'élaboration d'un droit d'asile commun aux Etats membres uniformisant les statuts et les délais paraît hors de portée alors qu'il s'agit pourtant d'une disposition cruciale pour toute réforme sérieuse de l'espace Schengen. Pour ce qui concerne la remise à plat des accords de Dublin dont les dispositions sont la source avérée de nombreuses injustices en faisant reposer la charge du traitement des réfugiés sur les principaux pays d'accueil, en particulier la Grèce et l'Italie, l'horizon politique ne semble pas plus dégagé. Ce système, par ailleurs hautement inefficace, apparaît en opposition frontale avec la solidarité européenne et nourrit les conditions d'une future implosion.

Tirillée entre les objectifs de solidarité en phase avec les valeurs prônées historiquement par l'Union européenne et les priorités sécuritaires affichées dans les Etats sous la pression électorale des partis d'extrême droite, l'UE peine à dégager des lignes directrices cohérentes, ce qui laisse peu de place à la raison dans les futurs arbitrages. A ce stade, seule la défense de la souveraineté européenne aux frontières extérieures semble réunir les Etats-membres, au prix d'accords pour le moins discutables avec des pays comme la Turquie qui ne cesse d'instrumentaliser les migrants pour peser sur la scène internationale et singulièrement face à l'Europe. Sur ce plan, la position de l'Allemagne est plus ambiguë que pouvait le laisser penser l'ouverture de ses frontières aux réfugiés en 2015 par la chancelière Merkel. On pouvait aussi espérer que les conséquences de la guerre aux portes de l'Union européenne et l'afflux de réfugiés Ukrainiens fassent vraiment bouger les lignes et modifient en profondeur les équilibres politiques et les orientations communes en matière migratoire mais le retour en grâce de la figure du réfugié paraît déjà temporaire.

Au niveau français, une énième loi sur l'asile et l'immigration – le 29<sup>e</sup> texte du genre depuis 1980 – au destin encore improbable, est de nouveau l'occasion de mesurer la sensibilité politique du sujet et la multiplication des postures. Oscillant initialement entre déclarations humanistes et logique sécuritaire, le débat s'est focalisé sur l'opportunité d'une régularisation sous conditions des

travailleurs sans-papiers et la volonté de faciliter les expulsions. Contrairement aux idées reçues, la régularisation des personnes en situation de travail est pourtant déjà une réalité permanente, notamment dans le cadre des critères définis dans la circulaire Valls pour la dernière période.

Pour ses promoteurs, la nouvelle loi aurait le mérite de remettre la problématique du travail au cœur de la question migratoire, en particulier pour traiter les difficultés associées aux métiers dits en tension. Face aux inquiétudes soulevées par l'immigration dans les opinions publiques, la réification de la figure du travailleur immigré pourrait en effet contribuer à infléchir les perceptions, à défaut de le réhabiliter pleinement, le travail étant historiquement associé au processus d'intégration qui plus est rythmé par des luttes sociales décisives. A l'inverse, les politiques migratoires de plus en plus restrictives produisent mécaniquement une explosion des situations irrégulières sans pour autant décourager les candidats à l'exil. Pour ces derniers, la migration demeure bien souvent l'unique voie envisageable pour se dessiner un avenir dans des sociétés bloquées tout en restant un arrachement douloureux correspondant à des parcours d'une extrême précarité et dans un état d'incertitude permanente.